



Rassemblement des Contribuables Français
Moulin de la Tour Grise
BP226
27132 Verneuil-sur-Avre

Nicolas Miguet
Président du R.C.F.

Verneuil-sur-Avre, le 26 novembre 2008.

*Merci de bien vouloir,
si vous le pouvez,
nous envoyer dès maintenant
votre contribution 2008.*

Crise : nous avons fait
le bon diagnostic.
Nous avons des solutions.

**Les faire connaître, et permettre d'éviter
demain la faillite de l'Etat sous le poids
de la dette, c'est possible.**

Chère Madame,
Cher Monsieur,
Chers amis que me lisez régulièrement,

C'est la criiiiise, nous disent matin, midi et soir les différents medias de large diffusion, sans étudier le fond du dossier. **Parlent-ils des 51,4 milliards d'euros de déficit de l'Etat ? Des dépenses de la Sécu qui excèdent de 12 milliards d'euros les recettes ? Des désormais plus de 1 300 milliards d'euros de dette de l'Etat ? Que nenni...**

Souvent, prêteur varie. Aujourd'hui, il quitte le marché obligataire privé et craint de prêter aux banques, demain, soyez-en certain, il faut craindre que l'Etat, qui emprunte pas moins de quinze milliards d'euros chaque mois sur les marchés, se trouve face à une fin de non recevoir et à l'exigence d'un remboursement rapide de ses dettes, ce dont il est véritablement incapable.

.../...

.../...

Le Fonds Monétaire International vient de prêter 2,5 milliards de dollars pour sauver la petite Islande (330 000 habitants). Le FMI accorde 14 milliards de dollars à l'Ukraine. **Qui sera là pour faire face le jour où la France fera faillite ? Bonne question, non ?**

Permettez-moi de poser quelques autres questions utiles à la compréhension de la crise actuelle et d'apporter quelques suggestions pour remédier à la crise de notre Etat. Depuis août 2007, on a basculé de petits en gros problèmes, faute de coller aux fondamentaux.

1 : La démographie a-t-elle changé en France ? Non. En 2009 comme depuis plusieurs années, des générations creuses arrivent sur le marché du travail alors que des gros paquets de gens partent à la retraite. Concrètement, si le chômage augmente, il sera moindre qu'il y a quelques années.

2 : Avons-nous découvert dans le monde un gisement colossal de pétrole doublant à faible coût d'extraction les réserves mondiales? **Encore non.** Les économies réalisées grâce à la baisse provisoire du prix de l'énergie doivent impérativement être consacrées à investir pour passer à une société consommant et gaspillant beaucoup moins, sinon, le choc sera encore plus terrible. **La "crise" n'est pas d'origine financière mais due au choc du sextuplement du prix des matières premières,** amenant des transferts énormes de richesse (plus de 18 000 milliards de dollar par an, prix moyens du deuxième trimestre de 2008 rapporté au prix moyen de la même période de 2002), **ce qui a pointé le coté artificiel d'une croissance US effectuée à crédit, dans une atmosphère de gaspillages.**

3. Côté français, les 3 000 milliards d'euros d'épargne liquidée (comptes courants, livrets...) et/ou financière (assurance-vie, actions...) ont-ils disparu ? Toujours non ! Avoir empêché la déconfiture du système bancaire (merci Sarkö, tout de même, suiveur rapide de Gordon Brown) permet de l'assurer, même si la valeur ponctuelle de certains actifs (actions surtout) est devenue ridiculement faible.

4. Le besoin de logements n'existe-t-il plus parce que les mises en chantier ont fondu depuis juin 2008 ? Bien sur que si. Dans un pays comme le nôtre, depuis 1981, on a construit deux millions de logements en moins que nécessaire pour loger la population actuelle. **La mise aux normes "haute qualité environnementale" de l'habitat ancien va s'imposer, cf réponse à la question 2.** Le chantier représentera 750 à 800 milliards d'euros, sur dix ans. **C'est du boulot, c'est de la croissance.** L'Etat doit arrêter de poser des béquilles ("niches fiscales") qui aboutissent à des situations ubuesques sur le terrain.

5. Le tissu des entreprises va-t-il souffrir ? Oui. Du moins pour celles qui doivent lever des fonds rapidement, sinon, pour l'essentiel, l'adaptabilité est spectaculaire. **Supprimer la paperasserie inutile devient encore plus urgent qu'avant.**

6. Le monde va-t-il ne plus acheter de voitures ? Non. Mais les marchés vont se déplacer vers les petites voitures ou les modèles simples,

peu coûteux et modernes, style Logan ou Sandero, en attendant l'arrivée en 2010 ou 2011 des premières gammes à motorisation électrique.

7. Peut-on survivre en passant de l'eau minérale à la carafe ?

Oui. C'est même plus sain. Passer de la pelouse au jardin potager sera un progrès et redonne du pouvoir d'achat. De même, **l'Etat peut maigrir tout en se recentrant sur ses missions de contrôle et en servant mieux la nation.**

8. Les partis traditionnels ont-ils des bonnes réponses ? Non.

Côté PS (en pleine crise et coupé en deux), Ségolène-Bécassine restera toujours égale à elle même. Le jour de la Toussaint, elle a osé déclarer dans "La Tribune" que, comme réponse à la crise, il fallait distribuer un treizième mois à 8 millions de salariés. Notre pays ne souffre pourtant pas d'une consommation atone. Par ailleurs, il faut savoir que 40% des dépenses des ménages sont importées, 40 à 44% achetés en bien et services français et 16% à 20% épargnés. Notre pays souffre bien, en revanche, mais d'un manque de compétitivité. Si j'étais aux affaires, voilà ce que je ferais en priorité. Martine Aubry (la "dame des trente-cinq heures" de sinistre mémoire) n'a pas émis une proposition concrète pour remettre la France au travail. Côté UMP, c'est le vide des réponses. Côté MoDem, François Bayrou se contente de proposer d'augmenter les taxes et les charges pour équilibrer les comptes publics et de faire de tonitruantes professions de foi... anti-Sarközy (sic).

Le RCF a des idées fortes qui peuvent contribuer à remettre vite notre économie sur ses deux pieds et les Français au travail, seul moyen de créer plus de richesse, on le sait.

1. Distribution du salaire global (charges salariales et patronales comprises) à tous ceux qui travaillent. Là où pour 1.000 euros de salaire brut, on touche 770 à peine, et cela coûte 1.400 euros à l'entreprise, le virement sera de 1.400 euros, les cotisations retraite et chômage étant prélevées le 5 du mois, comme un abonnement au téléphone mobile. **Il restera** (selon les branches), entre 1.050 et 1.100 euros net au lieu de 770... **plus 36% à +43% pour le net.**

2. Suppression de la CSG, CRDS sur les retraites.

3. Généralisation de la taxe additionnelle "sécu" (déjà appliquée sur les alcools et le tabac) **sur toute la consommation.** 2% pour les produits assujettis à la TVA à 2,1% (médicaments, presse...); 4% pour les produits dont la TVA est à 5,5% (hôtellerie, livres, travaux pour les particuliers...) et 10% pour ceux taxés à 19,6% (TV à écran plat, certains services...). Tout le monde financera les services de santé publique (5,5% du PIB) à due proportion de sa consommation en France, touristes et "clandestins" compris.

4. Suppression des pseudo "aides" aux entreprises et abaissement en contrepartie du taux de l'IS à 5% (part des bénéficiaires en dessous d'un million d'euros), **15%** (tranche des bénéficiaires entre 1 et 5 millions) **et 25%** (pour la partie au dessus de 5 millions d'euros). Nos PME auront les moyens d'embaucher, de distribuer des salaires... Les grandes entre-

prises auront moins de paperasses à faire et la France redeviendra un pays attractif pour les sièges sociaux.

5. Suppression de l'ISF et des droits de mutation immobilière (transactions sur l'ancien, l'immobilier neuf à haute qualité environnementale restera soumis à la TVA, mais au taux réduit de 5,5% plus 4% de "contribution sécu"). La mobilité des salariés ne sera plus pénalisée et on mettra fin à l'hémorragie de capitaux comme de talents qui saigne la France depuis plus de treize ans.

6. Abattement de 50% sur les revenus locatifs et alignement du régime du non meublé sur celui des locataires de meublés. Cela permettra de remettre dans le circuit locatif un million et demi de logements actuellement vides, tout en sécurisant davantage les propriétaires. Les demandeurs de logements ne seront plus pénalisés par les mauvais payeurs et la richesse nationale sera augmentée des revenus locatifs nouveaux (12 à 15 milliards d'euros par an de revenus en plus pour les propriétaires si 100% des logements vides sont loués).

7. Simplification du régime de l'impôt sur les revenus et plus-values à court terme avec trois tranches de 5%, 15% et 25%, fin des "niches fiscales" avec déductibilités limitées aux salaires versés (pour leur intégralité), 50% des intérêts d'emprunts pour acheter sa résidence principale, abattement de 5% sur l'impôt dû pour le premier enfant à charge, de 10% pour le deuxième et de 15% pour chaque enfant à partir du troisième. Une famille de quatre enfants aura donc droit à 45% de remise sur ses impôts directs. Très clairement, cette mesure de révolution fiscale favorisera l'emploi et la natalité.

8. Mise en place d'un contrat de travail unique, et simplification du droit en vigueur. Porter les seuils sociaux de 10 à 40 et de 50 à 150 salariés pour les dix années à venir.

9. Sélection à l'école non plus sur les mathématiques mais sur les langues (français et langues étrangères). Les films et séries TV seront diffusés en langue originale sous-titrés en français. Nous devons former notre jeunesse à un monde ouvert, multilingue.

10. Lancement d'un grand emprunt de refinancement de la dette publique transmissible sans droits de succession, au taux d'intérêt annuel de 3% ou 3,5% exonéré de tout impôt et de charges présentes ou futures. Cette mesure permettra à l'Etat de lever le fonds de roulement nécessaire au financement des réformes évoquées plus haut et les investissements en infrastructures. Chaque tranche de dix milliards d'euros levée abaissera de cent millions d'euros par an les frais financiers de l'Etat. Cet emprunt d'une durée de trente ans, calqué sur l'emprunt Pinay, sera garanti par les stocks d'or de la Banque de France. Il est possible de lever 200 milliards d'euros, ce qui réduira les dépenses publiques de plus de 2 milliards d'euros par an.

11. Plan de mise en conformité sur cinq ans de tous les bâtiments publics aux normes "haute qualité environnementale". Cette mesure va contribuer fortement à réduire les dépenses publiques annuelles en

chauffage, climatisation, tout en aidant à créer une industrie française forte et compétitive dans les matériaux d'isolation, le BTP, la fabrication de panneaux solaires... Cela va créer une incitation à faire de même pour toutes les entreprises comme pour les particuliers, qui auront davantage de moyens à disposer avec la réduction des taux pour l'IS comme pour l'impôt sur les revenus et plus-values court-terme.

12. Réduction de 2,5% par an des frais de fonctionnement de l'Etat, du secteur public et des collectivités locales. Un moratoire de deux ans sur les embauches dans la fonction publique est souhaitable. La mise en place d'une centrale d'achat publique, l'application effective de toutes les mesures à prendre révélées tant par la Cour des comptes que par les audits récents des politiques publiques y contribuera.

13. Instaurer une "taxe carbone" sur les véhicules en circulation, avec abattement de 100 grammes/km porté à 130 grammes pour les véhicules de 7 places et plus. Avec le produit de cette taxe, mise en place d'un prêt à taux zéro pour changer de voiture afin de permettre à ceux qui roulent avec des voitures anciennes, dangereuses et consommant beaucoup d'adopter un modèle neuf, consommant peu et modestement polluant. Cette mesure permettra de relancer notre industrie automobile en encourageant les meilleures pratiques. Elle permettra de réduire fortement la consommation de carburant et nos importations d'énergie. **L'Etat doit tout faire pour favoriser le plus vite possible une France autonome en énergie, consommant juste et polluant peu.**

Voilà ce qu'il conviendrait de faire en France, pour remettre le pays sur pieds, tout en augmentant la part des Français qui travaillent et créent de la richesse réelle par le fruit de leur labeur. Une politique publique juste doit avoir trois priorités absolues : indépendance énergétique, natalité et restauration des finances publiques. Il faut le faire avec un système simplifié, efficace et sans effet pervers sur la création de richesses.

Impossible ?

Non : la très bonne nouvelle de cette fin d'année 2008, c'est que si chacun s'y met, tout est possible, y compris le meilleur.

En février 2009, nous allons fêter le dixième anniversaire de la création du RCF. Force est de constater que nous avons fait le bon diagnostic. Au fur et à mesure des années et de nos campagnes, des idées sont passées et ont été reprises par d'autres, comme "travailler plus et gagner plus". C'est pourquoi je me permets d'insister et de vous demander un soutien généreux pour faire connaître et avancer les propositions que nous faisons.

Beaucoup d'entre vous croient que la politique, cela se finance par l'opération du Saint Esprit. Ils ont tort. Un petit nombre d'entre vous ont donné au RCF, et leur argent n'a jamais été gaspillé en frais inutiles.

RAPPEL : nous avons besoin de 600 000 € pour couvrir les frais de 2007 (essentiellement l'envoi de journaux et brochures aux 42 500 maires, conseillers généraux, députés, conseillers régionaux..., affiches, tournée dans toute la France...) ce qui a amené une prise de conscience : 453 parrainages obtenus en 2007 contre 265 validés en 2002. **En 2007, nous n'avons reçu que 914 dons pour un total de 153 508 €. Il manque (grosso modo) 450 000 € pour terminer de payer ce que nous devons à l'imprimeur, à La Poste, pour le site internet...** Ceux qui, comme nous, apportent des idées neuves et contribuent à faire évoluer les mentalités sont contraints à la "mendicité". Ceci dit, cela assure notre indépendance totale dans notre action. L'Etat accorde "généreusement" 66% de crédit d'impôt sur votre don, ce qui permet de récupérer les deux tiers de votre participation et il est possible de déduire 75% de votre don de l'ISF dû par les personnes assujetties à cet impôt inique. *Nouveauté : suite à mes récriminations sur les délais, la CNCCFP nous a autorisé à commander désormais les reçus vierges à l'avance, par paquet de 500.* Si vous décidez de répondre à mon appel pressant et envoyez votre contribution 2008 dès que vous le pourrez, un reçu fiscal (66% de crédit d'impôt désormais) vous sera envoyé, **dès réception de votre don si vous le souhaitez** (cochez la case, merci, sinon, le reçu sera envoyé fin mars ou début avril 2009).


Beaucoup de chemin a été fait depuis neuf ans et la création du RCF. Nos idées passent. Le Premier ministre ose dire désormais que "les caisses sont vides" et le ministre du budget puise à pleines mains dans notre programme quelques idées de bon sens pour mieux gérer l'Etat. C'est un début, mais il faut taper sur le clou des bonnes idées.

Il faut toujours dire la vérité aux français.

Allez-vous encourager vos enfants à quitter la France? Allez-vous laisser les provocateurs médiatiques pousser au terrorisme (attentats contre les voies de chemin de fer...) ou à la guerre civile ?

J'attends votre réponse à cet appel 2008 avec impatience et grande confiance. Ne tardez pas, car nous sommes à un tournant. Faites ce geste décisif et postez votre chèque dès maintenant !

Je compte sur vous et, au nom des générations futures qui ne méritent pas qu'on leur laisse un pays en faillite, je vous remercie chaleureusement du don que vous voudrez faire,


Nicolas Miguet,
Président du RCF.

N'oubliez-pas : il n'y a pas de financement public pour les "petits partis" autre que l'avoir fiscal de 66% qui est offert aux donateurs.

IMPORTANT : il n'y a pas de «tarif» de cotisation... chacun fera son don en fonction de ses possibilités (et de sa générosité), avec un minimum de 15 euros et un maximum légal de 7500 euros. Notez le bien : un don de 1000 euros ne coûte que 340 euros, compte tenu du crédit l'impôt de 660 euros dont vous bénéficierez. Un don de 200 euros ne coûte que 68 euros !

(AFE-RCF BP226 27132 VERNEUIL-sur-AVRE cedex).

**J'♥ mon pays :
je donne.**



Rassemblement des Contribuables Français
Moulin de la Tour Grise
BP226
27132 Verneuil-sur-Avre

OUI, je soutiens les idées de bon sens que vous proposez pour remettre la France sur ses deux pieds.

J'inscris ici mes coordonnées :

Monsieur/ Madame : Prénom:
Adresse : Code postal :
Ville :
Tél : Fax : Courriel : @

Je fais un don immédiat

Je vous donne :

- don de 150 € (coût réel : 51 euros)
 don de 400 € (coût réel : 136 euros),
 soutien de 1 000 € (le coût réel n'est que de 340 euros),
 fondateur : don de 5 000 € (*coût réel : 1 700 euros, seulement*),
 versement libre (jusqu'à 7 500 euros au maximum, 15 000 euros pour un couple) : Euros.
 par chèque libellé à l'ordre de "AFE RCF".

Je recevrai automatiquement un reçu fiscal. Ce reçu fiscal sera à joindre à ma déclaration d'impôt sur le revenu. 66% de votre don sera déduit du montant des impôts que vous aurez à payer au titre des revenus de 2008, dans la limite de 20% du revenu imposable et de 7.500 euros pour une personne physique seule (15.000 euros pour un couple), impôts dus en 2009.

M'envoyer le reçu immédiatement fin mars 2009

Je ne souhaite pas recevoir un reçu fiscal

B+ 477 28-11-08

Je souhaite recevoir un reçu fiscal à joindre à ma **déclaration ISF** (loi TEPA, du 21 août 2007), le RCF, parti politique d'intérêt public, est habilité à recevoir votre don à son association de financement dans le cadre de cette loi, 75% de votre don est déductible de l'ISF à verser mi-juin 2009, avec un plafond de 50.000 euros.

Chèques à l'ordre de «AFE RCF». envoyer cette carte réponse et votre don à :

***AFE-RCF BP226
27132 Verneuil-sur-Avre cédex.***

Conformément à la loi du 6 01 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations vous concernant. Les coordonnées de nos donateurs sont réservées à l'usage exclusif du RCF et de son association de financement.

***Votre générosité
personnelle
est indispensable pour :***

***- aider à la prise de conscience
de l'état de décrépitude
des finances publiques.***

***- permettre de propager
les idées de bon sens
qui vont permettre
le redressement de notre pays.***

***Ne tardez pas à envoyer votre don,
il y a des échéances à couvrir.***

*Le bulletin au verso est à compléter et à renvoyer, avec votre
chèque de don, dans une enveloppe timbrée, à :*

***AFE-RCF
Boîte Postale 226,
27132 Verneuil-sur-Avre cedex.***